



## Contrat de Quartier Durable LES MAROLLES

P.V. DE LA COMMISSION DE QUARTIER N°10

TENUE EN DATE DU

15 NOVEMBRE 2018 À 18H30

AU CENTRE CULTUREL BRUEGEL

---

PRESENCE - AANWEZIGHEID .....	2
RAPPORT EN FRANCAIS .....	3
Ordre du jour .....	3
QUESTIONS ADMINISTRATIVES .....	3
PROJETS & ACTIONS .....	3
BUDGET .....	4
PLANNING .....	4
CALENDRIER .....	4
DOCUMENTS .....	4
QUESTIONS / REPONSES .....	4
VERSLAG IN HET NEDERLANDS .....	7
DAGORDE .....	7
ADMINISTRATIEVE VRAGEN .....	7
PROJECTEN & ACTIES .....	8
BUDGET .....	9
PLANNING .....	9
KALENDER .....	9
DOCUMENTEN .....	9
VRAGEN / ANTWOORDEN .....	9

## PRESENCE - AANWEZIGHEID

Ville de Bruxelles/ Cellule C.A.R  
Stad Brussel / Cel C.H.A.

Nicole VANDERHAEGHE, Grégoire VERHAEGEN

Direction de la Revitalisation Urbaine - DRU  
Directie Stadsvernieuwing - DSV

Thomas VANDE VELDE

Bureau d'Etude BE IDEA

David MONIC, Lionel DELCHAMBRE

Habitants  
Buurtbewoners

Gwenaël BREES, Michel DESCHUYTERE, Georges HIMPENS, Andrzej KRZYSZTON, Nicole TONNEAU, Hélène VAN DEN NESTE.

Union des Locataires Marolliens

Elisabeth BALDÉ, Nathan RENER

BRAVVO

Ghazaleh HAGDAD MOFRAD

Centre culturel Bruegel

Christine RIGAUX

Club de Jeunesse

Jeanne-Marie SEVAUX

Come In

Patrice ROUSSEAU

Convivence/Samenleven

Séverine RUBATTO

Comité de la Samaritaine

Mathieu BIOTTEAU

Pavé dans les Marolles

Patrick WOUTERS

PCS-Minimes

Sofian BEHNOUS

PCS-Radis-Marolles

Annick JOTTRAND

Régie Foncière de la Ville de Bruxelles  
Grondregie van de Stad Brussel

Claire LABORDE

Unité Scoute Marolles

Lucie DE COCK

Excusés  
Verontschuldigen

SARAH DE DONCKER, Ronald DE GREEF, Michel DELVAUX, Emilie MEIRLAEN

## RAPPORT EN FRANCAIS

### ORDRE DU JOUR

- Approbation des PV des CoQ 8 et 9
- Départ de l'Echevine Clémentine Barzin
- 5.10 - Etude sur la Propreté
- 6.00 - Appel à projets – Sélection des membres de la Coq pour le Jury
- 5.03 - Projet valorisation des espaces publics de proximité via un processus participatif local
- 4.01 - Opérations transversales de végétalisation et perméabilisation du quartier
- Divers

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES

Suite aux résultats des élections récentes, l'Echevine Clémentine Barzin ne sera pas reconduite au mandat de la Participation et de la revitalisation urbaine.

Il faut donc attendre la constitution de l'équipe communale définitive pour connaître notre futur Echevin.

#### Approbation du PV précédent

Le PV de la COQ 8 est approuvé

Le PV de la COQ 9 n'est pas approuvé

CAR rappelle qu'une réunion doit s'ouvrir sur l'approbation du PV de la réunion précédente.  
Une diffusion par courriel a été faite + diffusion sur le site Internet de la ville concernant le COQ Les Marolles. Une version papier peut être obtenue sur demande à la cellule CAR soit par téléphone soit par courrier soit par courriel à l'adresse suivante :

GREGOIRE VERHAEGEN  
VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL  
Chef de projet • Projectleider - T. +32 (0)2 279 25 94 – Gregoire.Verhaegen@brucity.be-  
Dpt Urbanisme • Dpt Stedenbouw • Cellule de Coordination des Actions de Revitalisation • Coördinatieceel van de Herwaarderingsacties  
Boulevard Anspach, 6 – 14/21 • Anspachlaan, 6 -14/21  
1000 BRUXELLES • 1000 BRUSSEL

COQ demande que les courriels soient moins 'formels' et qu'ils présentent un caractère plus convivial.  
Suggère la forme d'une Newsletter annonçant notamment la disponibilité des documents diffusés.

CAR propose que l'approbation du PV de la COQ 9 soit reportée à la COQ11 mais demande aux membres de la COQ de prendre connaissance du PV précédent avant la tenue de chaque COQ.

#### Règlement d'ordre intérieur (ROI)

CAR propose un nouvel appel à candidats pour constituer les membres de la COQ lors d'une AG car peu d'habitants sont in fine représentés dans la COQ.

Rappelle que la priorité sera donnée aux personnes résidant effectivement dans le périmètre du Contrat de quartier et les rues directement adjacentes.

Les personnes absentes consécutivement 3 fois aux réunions de la COQ seront contactées par mail et sans réponse de leur part seront démisées de la liste des membres de la COQ.

#### Programme des actions et projets

CAR travaille sur les modifications à apporter au programme de base, sachant que les modifications doivent être approuvées par la Région de Bruxelles-Capitale (RBC).

### PROJETS & ACTIONS

#### Généralités

COQ demande à la Cellule CAR de rendre les séances de la COQ plus attractives.

CAR signale que pour l'instant les réunions concernent des points d'information et de communication et que des dispositifs participatifs seront mis en place dès que possible.

### Volet 1 : opérations immobilières

### Volet 3 : opérations de requalification des espaces publics

### Volet 4 : opérations environnementales

- 401 Opération de végétalisations transversales soit 90.000,00 €  
CAR propose que cette opération accompagne l'action 5.03 : valorisation des espaces publics de proximité.

### Volet 5 : actions socio-économiques

- 5.03 valorisation des espaces publics de proximité via un processus de participatif local soit 150.000,00 €.  
CAR Propose que cette action modèle un processus participatif et soit accompagnée de l'opération 4.01 afin d'atteindre un budget d'intervention participative de 240.000,00 €.  
CAR Propose que la COQ mette en place dans le courant du mois de janvier un Groupe de Travail Espace Public (GTEP) pouvant agréger toute personne du quartier ayant envie de s'impliquer dans ce type de projet, des membres de la COQ, des conseils techniques et administratifs de la Ville et/ou de la Région, et le cas échéant des experts extérieurs en support (participation, conseils etc...).
- COQ propose que la Coordination Sociale des Marolles ouvre un sous-groupe qui pourrait coaliser certains membres du GTEP.  
CAR prend note de la suggestion.
- 5.11 Etude sur la propreté dans les Marolles.  
CAR présente l'équipe qui a été désignée pour mener l'étude.  
IDEA présente l'évolution de l'étude.  
COQ signale un certain nombre de personnes à entendre dans le cadre de l'étude.  
Signale que le représentant des commerçants est identifié.  
Signale qu'il faut veiller à l'importance de laisser la possibilité de glanage après le marché sur la Place du Jeu de Balle.  
CAR demande à IDEA de tenir compte des remarques sur la nature des personnes à consulter.

Cette remarque sera intégrée dans l'étude, elle est même signalée en ces mêmes termes dans la lettre de notification de la RBC.

### Volet 6 : actions participatives

- CAR La proposition de règlement participatif faite à la COQ 9 n'a pas encore passé le stade des Collège / Conseil, le calendrier de dépôt des initiatives sera adapté en fonction des passages Collège / Conseil en 2019.  
Le règlement et l'appel à projets sera diffusé électroniquement mais aussi par distributions de flyers dans tout le périmètre.  
Demande d'élire 2 membres en son sein afin de participer au jury prévu par le règlement. Priorité est donnée aux habitants puis aux associations.

Une seule habitante se propose de participer au Jury : Madame Nicole Tonneaux. Madame Christine Rigaux, Directrice du Centre Culturel Bruegel se propose en tant que suppléante, si aucun autre habitant ne souhaite se présenter.

### Volet 7 : actions de coordination

- CAR attend toujours l'engagement d'un Coordinateur Socio-économique participatif.

### BUDGET

Voir lettre de notification de la RBC sur le site de la Direction de la Rénovation Urbaine.

### PLANNING

Voir présentation pour les changements de planning des points abordés.

### CALENDRIER

- CAR doit proposer un calendrier des futures réunions COQ et Groupe de Travail – espace public, en fonction du nouvel Echevin.

### DOCUMENTS

#### DOCUMENTS DIFFUSÉS

- CAR La présentation en Power Point faite lors de la COQ 10

#### DOCUMENTS À VALIDER

- PV de la COQ 9

### QUESTIONS / REPONSES

- Wouters  
NV ne peut approuver le PV car attend la copie du CSC de l'étude sur la propreté.  
On attend l'avis des juristes de la Ville. Dès que CAR reçoit le feu vert, la copie sera envoyée.
- Brees  
GV comment va-t-on organiser les COQ ?  
une réponse est faite dans la proposition de joindre les FP 5.03 et 4.01 à travers un processus participatif  
Proposera un calendrier des COQ à plus long terme si possible.
- HAB  
GV combien coûte cette étude sur la propreté qui ne sert à rien puisqu'il suffit de nettoyer le quartier ?  
environ 100.000 euros. CAR s'étonne de cette question puisque c'est la COQ qui demandé cette étude.  
L'étude ne s'arrête pas au sujet de la ressourcerie, mais bien à la propreté dans tous ses aspects (techniques, administratifs, fonctionnel social et organisationnels) et ce sur tout le périmètre.
- HAB  
GV Ce n'est pas au CQD à payer cette étude mais à Bruxelles Propreté.  
l'occasion est donnée ici de déconstruire la problématique de la gestion des déchets non seulement sur base de constats mais aussi sur base d'exemples venant d'ailleurs. Cette déconstruction permettra en outre l'analyse de toutes les couches administratives très compliquées qui sont liées à notre histoire institutionnelle et qui pourraient induire des dysfonctionnements. Cette étude pourra donc être prise en exemple pour d'autres quartiers et permettre de pointer du doigt des lacunes ou dysfonctionnements qui seront rapportés à Bruxelles Propreté. Mais au-delà de cela l'étude dressera un mémoire de recommandations et identifiera le cas échéant les projets et les actions du CQD et de veiller à transformer les recommandations en réponses concrètes.
- HAB  
IDEA signale que le panel des personnes/associations proposées pour des interviews est entièrement voué aux solutions de type ressourcerie.  
corriger cet aspect en élargissant / remplaçant le panel des intervenants.
- HAB  
GV demande que les présentations ennuyeuses cessent et que l'on propose des ateliers d'actions plus concrets.  
les présentations sont faites à des fins de communication et d'information notamment du suivi de l'étude sur la propreté comme cela avait été demandé au cours de la COQ 9. Il est évidemment prévu d'embrayer le processus de participation dans l'exécution des actions qui sera la prochaine étape.
- HAB  
GV l'étude sur les rampes du Palais de Justice est-elle maintenue et si oui pourquoi car l'étude ne convient pas aux habitants ?  
La Région et la Ville accordent de l'importance à cette étude qui inscrite dans le programme validé par le Gouvernement régional.
- HAB  
GV comment se fait-il que l'antenne de quartier ne soit pas encore ouverte ?  
rien ne semble disponible auprès des différentes régies de la Ville de Bruxelles. Dans le privé, plusieurs bien ont été visités et des contacts sont pris, mais souvent on demande le paiement d'un pas de porte (reprise officieuse d'un commerce lors de la cession de bail) ce qui n'est pas justifiable auprès de la Région. CAR continue ses recherches.
- HAB  
GV pourquoi le coordinateur socio-économique n'est pas encore engagé ? Vous pouvez vous baser sur l'expérience des Contrats de Quartier qui viennent à terme.  
c'est ce que nous faisons. Nos collègues au terme de leur CQD ne sont soit plus disponibles, soit souhaitent terminer leur CQD.
- HAB  
GV quel sera la légitimité du Groupe de Travail.  
Le Groupe de Travail doit coaliser des personnes motivées, expertes et surtout rassembler aussi et surtout des habitants.
- NV rappelle que la Région a spécifiquement exigé que certaines actions et projets soient élaborés en concertation avec les riverains.  
rappelle que ce soit la COQ, un comité d'accompagnement ou groupe de travail celui-ci émet un avis et reste consultatif. Il revient in fine au Collège des Bourgmestre et Echevins de prendre les décisions finales.
- HAB regrette le caractère impersonnel, trop technique et intellectuel de la présentation. Il s'agit de rendre les communications plus accessibles et plus concrètes.

ULM interpelle la Ville et plus précisément la Régie sur la démolition / reconstruction de l'immeuble du 15 rue des Renards.  
Conseillé par un architecte de l'ULM à cette occasion, il semble qu'une rénovation est plus avantageuse écologiquement.  
Demande que dans le cadre du CQD Les Marolles cette opération immobilière s'inscrive dans une location de type sociale.

REGIE ce projet est antérieur à la constitution du dossier du CQD et ne fait donc pas partie des opérations immobilières du CQD.

Wouters demande formellement une copie du CSC de l'étude sur la propreté.